

au sujet de cette affaire. Mme Kensit a été jusqu'à faire allusion à un acte ou projet de loi, manifestant ainsi, à mon sens, une certaine crainte sur les développements que la chose avait pu déjà prendre; or, je me dis qu'il serait bon de voir à bien éclaircir la situation.

Echange de vues.

*M. Woodsworth:*

Q. Autre chose, mademoiselle Whitton, que vous refuseriez d'admettre, c'est que les salaires sont peu élevés en Canada, ou encore qu'ils sont à ce point bas qu'une mesure de ce genre deviendrait d'une façon ou d'autre nécessaire. Vous êtes au courant des statistiques et vous avez, j'imagine, parcouru un rapport du Comité sur le salaire minimum. Ne consentirez-vous pas à admettre que la moyenne des gages de nos jours est de beaucoup inférieure au minimum considéré par les personnes d'œuvres comme indispensable au soutien convenable d'une famille?—R. Je me rappelle mon témoignage. J'ai dit, en effet, que je n'admettais pas qu'ils fussent très bas pour un groupement considérable de travailleurs. Que les gages soient par trop minimes pour certains groupements, je l'admets, mais je refuse absolument d'adopter dans leur intégralité certains témoignages sur la relation entre gages et revenus et que le Comité a entendus l'an dernier, sur, aussi, la relation entre le budget et le reste. Le témoignage de Mme Kensit démontre que dans certains groupements et chez certaines industries, les gages sont vraiment trop modestes. Mais ce que les organismes d'œuvres sociales ont par tout le pays dit et répété est que l'on devrait nous accorder une enquête économique sur les gages, sur le coût de la vie, les charges de famille en ce pays, ce qui nous permettrait une fois pour toutes de savoir si ce sont les gages ou les périodes de chômage ou encore l'absence d'organisation dans la distribution du travail qui ne constitueraient pas le problème le plus ardu qu'il nous faille résoudre; c'est là, en effet, ce qui revient sans cesse et encore sur le tapis, chez nous. Nous pouvons parfaitement mettre la roue en marche pour assurer la subsistance d'une famille et de son chef, et ce pour un temps quelconque et dans des conditions de rémunération qui offrent un semblant d'équité; mais ce contre quoi nous butons, ce sont les longues périodes de chômage. Puis surgit la question de l'ouvrier incapable de gagner ou de gagner suffisamment; ses services ont tellement peu de valeur pour l'Etat ou l'industrie que son cas constitue un problème en soi. Je n'irai pas jusqu'à prétendre que les gages, dans toute l'étendue du pays, sont tels qu'ils fussent, au sein de chacune des industries, à assurer des conditions de vie convenables, mais j'affirme qu'il est permis de douter qu'ils ne soient pas ce qu'ils devraient être pour des groupements considérables de travailleurs.

Q. La statistique établit que dans toutes les industries manufacturières du pays la moyenne des gages se chiffre à mille dollars près par année; je ne saurais fournir de chiffre exact mais je le maintiendrai d'environ mille dollars. Tenez-vous cette échelle de salaires pour base raisonnable d'entretien convenable d'une famille?—R. C'est justement là que je voulais en venir. Si nous partons de l'ensemble des salaires pour une période de douze mois, ensemble que nous répartirons en salaires-heures pour le Canada, et que nous abordions finalement à la moyenne des salaires par semaine pour le temps d'activité, les salaires sembleront se rapprocher assez, suffisamment même d'un budget raisonnable.

Q. Le budget actuel d'une famille arrive-t-il à ce chiffre?—R. Parlez-vous de l'ensemble du pays?

Q. Pour toutes les industries manufacturières?—R. Pour toutes les industries manufacturières. Mais surgissent les périodes de chômage, l'ouvrier incapable de travailler et l'ouvrier travaillant à un salaire de famine. Tous ces éléments se combinent pour abaisser la moyenne du budget d'un groupement

[Mlle Charlotte Whitton.]